

GRILLE D'ANALYSE RELATIVE AUX USAGES NUMÉRIQUES [A 1,1]

Principe de sélection	Critères de sélection	Points
Objet du projet	Projet organisationnel Et/ou Action de sensibilisation	Oui Non Critère éliminatoire si non remplis
Cohérence enjeux de territoire	Lien avec la stratégie Leader Lien avec le/les projets de territoires	Cumul /2 /1 = /3
Innovation	Nouveaux services rendus	Au choix - Oui /3 - Partiellement /1,5 - Non /0 = /3
Projet intégré, cohérent et structurant	Cohérence besoins/objectifs/moyens (appréciée par un comité d'expert)	Au choix - Oui /7 - Partiellement /3,5 - Non /0 = /7
Impact économique	Projet vecteur d'emplois Retombées économiques	Cumul /1 /1 = /2

Projet sélectionnable >8/15

GRILLE D'ANALYSE RELATIVE AUX PROJETS RELAVANT DE LA FA 1,2

Principe de sélection	Critères de sélection	Points
Coopération entre acteurs / coordination des offres et activités INNOVANT /STRCUTURANT	Portage multi partenarial Projet multi partenarial (hors prestations de service par exemple convention)	<p style="text-align: right;">Au choix</p> /2 /1 = / 2
Accessibilité (habitants et touristes) STRUCTURANT	Politique tarifaire définie Accès libre Action favorisant la mobilité Projet multisite	<p style="text-align: right;">Cumul</p> /1 /1 /1 /1 = /4
Qualification de l'offre INNOVANT	Etude préalable menée Politique d'évaluation définie Adhésion à un réseau Lien avec l'OTI Valorisation des ressources locales Politique environnementale et/ou de gestion des déchets	<p style="text-align: right;">Cumul</p> /1 /1 /1 /1 /1 /3 = /8
Innovation INNOVANT	L'action est une 1 ^{ère} L'action s'inscrit dans la continuité d'une action déjà développée L'action n'est ni similaire ou ni redondante non concurrente (pour un même projet développé par un même porteur)	<p style="text-align: right;">Au choix</p> /3 /2 /1 = /3
Impact économique ECONOMIQUE	Flux économiques générés	<p style="text-align: right;">Au choix</p> Oui /2 De manière modérée /1 Non /0 = /2
	Emplois	<p style="text-align: right;">Au choix</p> - Emplois créés / 1 - Emplois maintenus /0,5 = / 1

Projet sélectionnable > 10/20

GRILLE D'ANALYSE RELATIVE AUX PROJETS RELAVANT DE LA FA 1,3

FAVORISER LA MISE EN RÉSEAU ET L'INTERCONNAISSANCE DES ACTEURS

Principe de sélection	Critères de sélection	Points
Mutualisation des moyens	Projet porteur de : <ul style="list-style-type: none">- Réflexion mutualisée- Outil mutualisé	/2 /2 = /4
Pertinence de l'action avec la stratégie du GAL STRUCTURANT	Cohérence du projet avec la stratégie	Oui Non = /2
Impact économique ECONOMIQUE	Emplois	<i>Au choix</i> <ul style="list-style-type: none">- Emplois créés / 1- Emplois maintenus /0,5 = / 1

Projet sélectionnable > 4/7

GRILLE D'ANALYSE RELATIVE AUX PROJETS RELAVANT DE LA FA 2,1

FAVORISER L'EMERGENCE DE NOUVELLES ACTIVITÉS, FILIÈRES ET DE NOUVELLES FORMES D'ORGANISATION

Principe de sélection	Critères de sélection	Points
Emergence et création de nouvelles activités INNOVATION /ECONOMIE	Nouvelle(s) activité(s) confirmée(s) par un comité d'expert Nouvelle(s) offre(s) confirmée(s) par un expert	/4 /3 = /4
Centre bourg STRUCTURANT	Projet développé au cœur d'un bourg/centre ville	/2 = /2
Impact sur le tissu économique ECONOMIQUE	L'activité n'est pas un équipement de proximité L'activité est un équipement de proximité et une activité du bâtiment (maçon, plâtrier, peintre, menuisier, charpentier, serrurier, plombier, couvreur, chauffagiste, électricien, entreprise générale du bâtiment), une activité de service aux particuliers (taxi, fleuriste, coiffure, soins de beauté, réparation automobile et de matériel agricole), une activité alimentaire (épicerie, supérette, boulangerie, boucherie, charcuterie, restaurant)	/0 /3 = /3
Valorisation des ressources locales ECONOMIQUE	Projet valorisant des ressources locales (soit économie circulaire, soit ressource naturelle, soit production locale) Utilisation de locaux existants	/2 /1 = /3

Projet sélectionnable > 6/12

GRILLE D'ANALYSE RELATIVE AUX PROJETS RELAVANT DE LA FA 2,2

ADAPTER L'OFFRE EXISTANTE AUX NOUVELLES ATTENTES DES CONSOMMATEURS

HORS HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

Principe de sélection	Critères de sélection	Points
Renouvellement des générations ECONOMIQUE	Installation /Reprise	= /4
Valorisation des ressources locales STRUCTURANT / INNOVANT	Projet valorisant des ressources locales (économie circulaire, ressources naturelles, production locale)	= /2
Centre bourg STRUCTURANT	Projet développé au cœur d'un bourg/centre ville	= /1
Impact sur le tissu économique ECONOMIQUE	L'activité n'est pas un équipement de proximité	/ 0
	L'activité est un équipement de proximité	/3
		= /3

Projet sélectionnable > 5/10

GRILLE D'ANALYSE RELATIVE AUX PROJETS RELAVANT DE LA FA 2,2

ADAPTER L'OFFRE EXISTANTE AUX NOUVELLES ATTENTES DES CONSOMMATEURS

POUR LES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Principe de sélection	Critères de sélection	Points
Qualification de l'offre STRUCTURANT	Etude préalable menée Adhésion à un réseau / label (marque parc - clés vacances gites de France...) Lien avec l'OTI Valorisation des ressources locales ou éco conception	<i>Cumul</i> /1 /1 /1 /1 = /4
Impact économique ECONOMIQUE	Emplois	<i>Au choix</i> - Emplois créés / 1 - Emplois maintenus /0,5 = / 1
Promotion de l'offre ECONOMIQUE	Vente en ligne Site Internet	/1 /1 =/2
Coopération entre acteurs / coordination des offres et activités INNOVANT	Projet multi partenarial / offre combinée incluant au moins 3 types d'activités	= / 5

Projet sélectionnable > 6/12

GRILLE D'ANALYSE RELATIVE AUX PROJETS RELAVANT DE LA FA 3,1

PROMOUVOIR UNE GESTION ET UNE VALORISATION DURABLE DES RESSOURCES

Principe de sélection	Critères de sélection	Points
Qualification du projet STRUCTURANT	Projet intégrant : Un partenariat Une médiation grand public	<i>Cumul</i> /2 /2 = /4
Sensibilisation des publics INNOVANT	Public cible	- Habitants /0,75 - Touristes /0,5 - Professionnels /0,5 - Elus /0,25 = /2
Impact sur la gestion des milieux INNOVANT - ECONOMIQUE	Projet exemplaire ou encourageant les bonnes pratiques de gestion des milieux (approche prospective)	Oui Non =/4

Projet sélectionnable > 5/10

GRILLE D'ANALYSE RELATIVE AUX PROJETS RELAVANT DE LA FA 3,2

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Principe de sélection	Critères de sélection	Points
Qualification du projet STRUCTURANT	Projet intégrant : Un partenariat Une médiation grand public	<i>Cumul</i> /1 /1 = /2
Sensibilisation des publics INNOVANT	Public cible	<i>Cumul</i> - Habitants /0,5 - Touristes /0,5 - Professionnels /0,5 - Elus /05 = /2
Impact sur le développement des énergies renouvelables et l'amélioration des performances énergétique ECONOMIQUE	Projet facilitant le développement des énergies renouvelables et l'amélioration des performances énergétiques	<i>Au choix</i> Oui Non = /2

Projet sélectionnable > 3/6